

La Direction Générale
et tout le personnel vous souhaitent
un joyeux Noël



BANK OF AFRICA
BMCE GROUP

www.boatogo.com

LE MEDIUM

Bonne & Heureuse Année 2021

www.lemedium.info

Hebdomadaire d'Informations #
Société - Politique - Economie - Développement - Culture

N°0429 du 29 Décembre au 04 Janvier 2020- Prix : 250 F CFA

POLITIQUE :

P.3

Un comité pour la libération des détenus politiques, avez-vous dit ?



Prof David Dosseh



Claude Améganvi



Fulbert Sassouvi Attisso

EDUCATION :

Les cantines scolaires, un bien fou pour les élèves et les parents

P.5



Le projet cantine scolaires a fait un énorme bien aux écoliers.

TRANSPORT/SECURITE :

L'alcootest de nouveau sur les routes

P.3



L'alcootest de retour sur les routes.

TRANSPORT :

Une révision des prix de péage pour améliorer les pistes urbaines et rurales du Togo

P.4



Un poste de péage.

EmploiTogo.com

Des annonces, des offres d'emploi,
une banque de Cvs, des formations.
Journalemploi.com Tel 22 20 05 53

Météo du jour

Matin:
Partiellement couvert
26°C
Après-midi:
Partiellement couvert
33°C



Pour faire plaisir à ceux qu'on aime !

JOYEUX NOËL

CORIS BANK
INTERNATIONAL

La Banque Autrement
<https://togo.coris.bank>

EDITO

De la liberté absolue de conscience

Il y a un adage qui dit que : " L'homme naît libre, c'est la société qui le corrompt "

S'il est vrai que l'Homme vit dans un milieu appelé Société comme le poisson vit et évolue dans l'eau, n'est-il pas important de s'interroger sur la notion de liberté et surtout celle de la liberté de conscience ? L'Homme avant d'agir et de réagir dans certaines situations ne devrait-il pas mesurer sa liberté et surtout questionner cette liberté ? Si pour Antoine RIVAROLI, dit le Comte de Rivarol, dans 'Discours sur l'homme intellectuel et moral', " la liberté, pour l'homme, consiste à faire ce qu'il veut dans ce qu'il peut, comme sa raison consiste à ne pas vouloir tout ce qu'il peut ", la liberté signifie selon le dictionnaire Larousse, la situation de quelqu'un qui se détermine en dehors de toute pression extérieure ou de tout préjugé. Le Larousse va plus loin en parlant d'avoir sa liberté de pensée.

Il est dit et écrit, bien plus clamé haut et fort que le Togo est un Etat laïc. Avons-nous cherché à savoir ce que c'est que la Laïcité ? Quels sont les piliers de cette Laïcité dont nous nous prévalons ?

Précisons que la liberté de conscience, dont il est question dans cet éditorial, constitue l'un des trois piliers sur lesquels repose la laïcité. Par le principe de la liberté de conscience, la laïcité vise à donner les moyens à l'homme d'acquiescer une totale lucidité et une pleine responsabilité de ses pensées et de ses actes dans le respect des lois et des règles de la vie en communautaire.

Chacun est donc libre de croire ou de ne pas croire, de choisir et de vivre ses convictions, religieuse, athée, agnostique, d'en changer ou d'y être totalement indifférent.

Si donc la liberté de conscience est un point très important dans le concept de la Laïcité, on ne saurait occulter ce qu'est la conscience elle-même.

Pour Henri BERGSON, dans 'L'Evolution créatrice', " la conscience est un trait d'union entre ce qui a été et ce qui sera, un point jeté entre le passé et l'avenir... La conscience correspond exactement à la puissance du choix dont l'être vivant dispose ". Et à Simone de BEAUVOIR d'y ajouter dans 'L'Invitée' que " Chacun expérimente sa propre conscience comme un absolu... "

Crédo TETTEH

OTR/SAISIE :

Nouvelle saisie de produits de contrebande

L'Office Togolais des Recettes (OTR) a saisi, dans la nuit de dimanche, une cargaison de produits congelés de contrebande. Composée de 500 cartons de poulets congelés en provenance du Ghana, cette cargaison qui n'a aucun document douanier, a été détruite lundi dernier.

Deuxième saisie en moins d'une semaine, cette cargaison de près de 500 cartons de poulets congelés n'ayant aucun document douanier, a été arraisonnée dans la nuit de dimanche dernier par les services de la Brigade nationale de contrôle et de surveillance de l'Office togolais des recettes (OTR).



Lots de produits de contrebande détruits

La cargaison de contrebande a été détruite le lundi dernier, après celle composée de 378 car-

tons de dos de poulet et de poulet entier saisi et détruite en fin de semaine dernière.

Ces saisies interviennent quelques mois seulement après l'entrée en vigueur du Système automatisé de marquage des produits (SAM), un système de traçabilité de ces produits destinés à s'assurer de l'origine ou de l'authenticité des produits mis à la disposition du consommateur.

En cette période de fin d'année, période par excellence au cours de laquelle le marché est inondé par des produits de tous genres, l'OTR invite les consommateurs à privilégier les produits de qualités marqués et les convie à dénoncer toute importation illégale.

JPB



Office Togolais des Recettes - OTR

TOGOSTARTUP.COM

Nous aidons les entrepreneurs à vendre ou à transmettre leurs entreprises à d'autres entrepreneurs. Vous allez prendre votre retraite, voyager, vendre votre fonds de commerce, nous sommes là pour vous trouver des repreneurs fiables.
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24

EMPLOITOGO.COM

PUBLIER VOS OFFRES D'EMPLOI ET RECRUTER LE MEILLEUR CANDIDAT SUR EMPLOITOGO.COM
PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24
Paiement par tmoney ou flooz
info@sogesti.net

EMPLOIENPOCHE.COM

PUBLIER VOS APPELS D'OFFRES, VOS MARCHES PUBLICS -INSCRIPTION COMME PRESTATAIRE
PRIX D'UNE ANNONCE : 10 000 FCFA
Whatsapp : 91 06 88 07 - 9612 04 24
Paiement par tmoney ou flooz
info@sogesti.net

SOGESTI REVENDEUR DES LOGICIELS SAGE

Nos consultants certifiés SAGE mettront leur expérience et leur savoir-faire à votre service pour vous accompagner dans tous vos projets. Du commercial, au consultant en passant par votre chef de projet dédié, vos interlocuteurs clés assurent l'installation, le paramétrage personnalisé, la formation, le support technique ainsi que la maintenance de votre système de gestion Sage.

Sage compta monoposte à partir de 600 000 FCFA
sage gescom à partir de 600 000FCFA
sage paie rh à partir de 800 000 FCFA

Pour les installations et formations, merci de nous contacter:

NOUS JOINDRE SOGESTI GROUP
139 RUE VANLARE FACE CSTT
Whatsapp : 91 06 88 07 - 96 12 04 24
info@sogesti.net



Récépissé

N°0062/12/05/99/0465/29/10/12/HAAC

Adresse :

893, rue 19 Saint Joseph

01 BP : 450 Lomé

Tél : +228 91538081

Courriel : lemedium2013@yahoo.fr

Maison de la Presse, Casier N° 78

N°RCCM : TG-LOM 2015A6516

NIF : 1000480972

N°CFE : 7966PP2015/2015

Directeur de la Publication :

CRÉDO ADJÉ K. TETTEH

Directeur de la Rédaction :

Ali SAMBA

Rédaction :

Crédo TETTEH

Ali SAMBA

Infographie : JPB

Crédit Photos: KEKERE Razak

Impression : SDR

Tirage : 2.500 exemplaires

Distribution: Dodo Abalo (90 975256)

POLITIQUE :

Un comité pour la libération des détenus politiques, avez-vous dit ?

Décidemment, quand ça ne veut pas, ça ne veut pas. Le Professeur Dossey et ses acolytes de l'opposition, ne sachant plus à quelles bouées se cramponner, ont sorti de nouveau une nébuleuse de regroupement dénommé comité pour la libération des détenus politiques. Surfant sur la vague de l'interpellation de dame Brigitte Kafui Adjamagbo-Johnson et de Gérard Djossou, ces messieurs, et toujours les mêmes (le Parti des Togolais de Nathaniel Olympio, les Démocrates de Nicodème Habia, le MPDD d'Agbéyomé Kodjo, Le Nid de Gabriel Dosseh-Anyron, Le Parti des Travailleurs de Claude Améganvi, Le Togo Autrement de Fulbert Attisso et le Front citoyen Togo Debout), ont cru trouver un terrain fertile pour reprendre du poil de la bête et se faire entendre de nouveau. " Le comité a pour mission de faire libérer toutes les personnes détenues arbitrairement dans les prisons civiles du pays ", disent-ils.

Par Ali SAMBA

Cependant, sachant très bien que leur projet est mort-né d'autant plus que tous ceux qui composent ce conglomérat ne représentent qu'eux-mêmes, et qu'en suite l'objet même de leur projet n'existe pas, ils ont trouvé l'ingénieuse idée de lorgner du côté du PNP et de ses militants qui sont détenus depuis la fameuse affaire de "Tigre Révolution". Mal leur en a pris...

Tout en appréciant l'effort de ce comité dans sa nouvelle trouvaille, le Parti de Tikpi Atachadam ne semble pas apprécier l'usage que le Professeur Dossey et ses amis veulent faire



Une vue des leaders de l'opposition (Photo archives).

de la situation de ses militants en prison. " Le PNP tient à mettre en garde le régime, tout parti politique, tout regroupement de partis politiques, toute structure de la société civile y compris les organisations actives dans le domaine des droits de l'homme contre tout amalgame des détenus politiques du PNP avec tout autre détenu ou groupe de détenus ".

Chat échaudé craint l'eau froide, dit-on souvent. Le PNP a en mémoire les coups de boutoirs de ces mêmes personnes lors des événements d'Août 2017. Les retombées sont là et ne sauraient duper personne. A lire entre les lignes du message du PNP, le Parti du cheval n'entend plus servir de courte échelle à qui que ce soit pour une quelconque revendication.

Autrement dit, que le fameux comité pour la libération des détenus politiques se débrouille tout seul et qu'il enlève le nom des militants du PNP dans cette affaire. Voilà un message clair

qui ne saurait souffrir d'autres interprétations.

D'ailleurs, où voient-ils des détenus politiques dans ce pays? Le ministre Christian Trimoua a été très clair sur le sujet. " Je dois ajouter qu'il n'y a aucun détenu politique au Togo. Au fond, ce sont des éléments de langage de vocabulaire qui sont utilisés à des fins politiques mais du point de vue judiciaire ce sont de détenus de délit de droit commun ", a-t-il dit. D'ailleurs rappellent-ils à tous ces gens qui deviennent amnésiques et font semblant de ne pas se souvenir de l'histoire récente de ce pays que des ministres ont été incarcérés pour des malversations dans ce pays et personne n'a levé le petit pour invoquer la notion de détenus politiques.

Et on ne peut qu'être d'accord avec le ministre qui indique que la politique n'est pas un refuge qui permet de se mettre à l'abri de toute poursuite pénale. " L'action politique ne confère pas une immunité totale ", a ajouté

l'autorité.

Au Togo, les politiciens le savent mais jouent l'autruche et fanfaronnent sur tous les toits qu'il y a des détenus politiques au Togo. Le PNP a bien fait de leur dire de ne pas faire d'amalgame. Et comme c'est le PNP, personne n'a bronché. On a vu la "bronca" qui a accompagné la sortie du ministre.

Tout compte fait, on attend de voir ce comité sur le terrain avec ses contradictions profondes. Des dirigeants de partis dont le nombre de militants se résument à leur propre personne et qui s'entendent comme l'eau et l'huile vont faire croire de nouveau aux Togolais qu'ils sont unis pour un combat commun. On a presque envie de rire. Claude Améganvi, Nicodème Habia, Fulbert Attissou, Nathaniel Olympio, et autres du MPPDD dans un même creuset ? Le cocktail attendu ne sera pas différent du CST, la C14, etc.

Quoiqu'il en soit, on peut leur souhaiter bonne *chance*.

TRANSPORT/SECURITE :

L'alcootest de nouveau sur les routes

Annoncé depuis pour être effectif sur les routes togolaises et mise en veilleuse depuis quelques mois, l'alcootest est de nouveau applicable sur les routes du Togo. En plus de l'Alcool, la Direction de la sécurité routière précise que des contrôles se feront désormais aussi pour la consommation des substances psychotropes.

Selon le ministère de la Sécurité, au premier semestre 2020, le Togo a enregistré 2627 accidents de la route. On a dénombré 241 morts et 3734 blessés. 68% de ces victimes



Gal Yark Damehame, ministre de la Sécurité et de la protection civile.

(164 morts) sont dus aux accidents causés par les engins à deux roues. Les principales causes restent les mêmes : excès de vitesse, non-respect des feux de signalisation, conduite en état d'ébriété, refus de priorité, dépassement défectueux, défaut de maîtrise, ou encore le stationnement sans signalisation.

Les premières contrôles d'alcootest ont été effectués sur les routes togolaises à partir du 16 décembre 2019. Les tests sont systématiquement effectués par

Zozo

FÊTES DE FIN D'ANNÉE : FAURE GNASSINGBÉ SOUHAITE UN JOYEUX NOËL ET DE PAISIBLES PÉRIODES DE FÊTES



Le Chef de l'Etat, Faure Essozimna Gnassingbé, et l'ensemble de l'exécutif togolais, souhaitent à tous les Togolais, d'ici et d'ailleurs, " un Joyeux Noël et une paisible période de fêtes de fin d'année à toutes les familles du Togo et d'ailleurs ". L'annonce a été faite via un communiqué de la Présidence Togolaise. La Présidence Togolaise désire que ces fêtes ravivent l'espérance, la fraternité et la solidarité dans tous les



La Présidence de la République souhaite un joyeux Noël et une paisible période de fêtes de fin d'année à toutes les familles du Togo et d'ailleurs. Que le bonheur et la santé nous soient donnés en partage.

Joyeux Noël

foyers. Ceci sans oublier de respecter les mesures barrières.

Source : @macite.info

FÊTES DE FIN D'ANNÉE EN MODE COVID-19 : LA PM MME TOMÉGAH-DOGBÉ INVITE À REDOUBLER DE VIGILANCE

La crise sanitaire liée au nouveau coronavirus est passée à un



cap supérieur. Dans certains pays, les autorités sanitaires aidées des politiques se préparent à affronter la troisième vague des contaminations à la covid-19. Le Togo, avec ses 68 victimes et les quelques 3555 cas positifs (et 37261 guérisons) en ce jour, ne veut surtout pas se laisser distraire par la fièvre des fêtes de fin d'année. Les plus hautes autorités du pays ont, en bons parents, décidé de se prémunir du mal "covidien" en prenant un certain nombre de mesures restrictives, notamment le couvre-feu et plusieurs interdictions. Au lendemain de la fête de la Tabaski, le pays avait enregistré une montée des contaminations, faute de n'avoir pas, à temps, pris des mesures restrictives. A l'orée des fêtes de fin d'année, le gouvernement togolais a pris une batterie de mesures restrictives afin de limiter et réduire, tant soit peu, la propagation à l'échelle de la covid-19. Dans un Tweet, la Cheffe du gouvernement, Mme Victoire Tomégah-Dogbé, s'adresse aux Togolais, juste avant la célébration de la fête de la Nativité. Mme Victoire Tomégah-Dogbé a invité ses compatriotes au respect des mesures barrières édictées par le gouvernement contre la Covid-19. " En cette période de fêtes, je nous invite à garder en plein temps la vigilance en respectant les mesures prises par le Gouvernement en vue de limiter les risques de propagation de la COVID-19 ", écrit Madame le Premier ministre. (...)

Source : @macite.info

Zozo

MANQUE DE VISIBILITÉ



Conditions météo difficile lundi à Lomé. Un épais brouillard s'est abattu dans la région de Lomé. Les automobilistes sont invités à lever le pied. 'Nous invitons les usagers de la route à Lomé et à l'intérieur du pays à être prudent et à rouler à une vitesse raisonnable recommandée en agglomération ceci pour éviter des accidents', a déclaré lundi le ministre de la Sécurité, Damehane Yark. La vitesse maximum est de 50km/h. En cas de manque de visibilité, les feux de croisement sont obligatoires. Ce brouillard est un premier signe de l'arrivée de l'Harmattan dans les régions du sud pour une période d'un mois.

Source : @Republicoftogo.com

NOUVEAUX MEMBRES AU CONSEIL NATIONAL DU CRÉDIT



Le Conseil national du crédit (CNC) compte deux nouveaux membres. Simféitchéou Pré, conseiller du Président de la République et Kodzo Mawuena Dossa, membre du comité de politique monétaire de la Bceao, ont officiellement fait leur entrée au sein de cet observatoire des évolutions économiques du Togo.

Ancien ministre de la planification et du développement, Simféitchéou Pré fut également Directeur de cabinet du Premier Ministre, jusqu'en octobre dernier. Kodzo Mawuena Dossa fut entre autres conseiller du Gouverneur de la Banque centrale et Directeur du département des études économiques et de la monnaie.

Les deux nouveaux membres ont été présentés cette semaine par le ministre de l'économie et des finances, Sani Yaya, à la faveur de la dernière session du conseil pour l'année, tenue en vidéo-conférence.

Pour rappel, le CNC, composé des représentants du secteur de la banque, de la microfinance, du ministère de l'économie et de la Bceao, se réunit 04 fois par an pour faire le point sur la situation économique du pays.

Source : @Republiquetogolaise.com

ECONOMIE :

L'espoir d'une situation économique plus favorable en 2021

Depuis environ neuf (9) mois, le Togo traverse une crise sanitaire qui s'est traduite par un fort ralentissement de l'activité économique, surtout dans les secteurs tertiaire et secondaire. Toutefois, la mise en œuvre des mesures ciblées prises par les autorités sous-régionales et nationales a permis d'atténuer les effets de cette pandémie sur les activités économiques.

Par Koudjoukabal

Taux d'inflation contenu à 1,6%

Les données disponibles indiquent le maintien de la croissance économique bien qu'en recul. En effet, selon le ministre de l'économie et des finances, pour toute l'année 2020, l'activité économique au Togo devrait progresser de 0,7%, contre une prévision initiale de 5,5%. Cette faible croissance serait portée par certaines branches d'activité qui se sont montrées résilientes, en particulier les branches : "Agriculture, Élevage, Forêt, Chasse et Pêche", avec une contribution de +0,8% ; "Autres services marchands" qui contribuera à +0,5% ; et "Industries extractives", dont la contribution à la croissance est attendue à +0,4%.

En outre, le cadre macroéconomique demeure stable avec le taux d'inflation contenu à 1,6% en 2020 et le taux d'endettement maîtrisé à 58% du Produit Intérieur Brut au 30 septembre 2020.

" En perspectives, l'activité économique devrait s'accélérer pour permettre l'atteinte d'une croissance économique de 4,7% en 2021, soit un raffermissement de 4,0 points de pourcentage de plus que celui de 2020, en liaison avec les mesures prises pour une maîtrise des effets de la pandémie de la Covid-19 " affirme Sani Yaya.

Selon une note de la dernière réunion du conseil national du crédit du Togo, Malgré l'environnement difficile lié à la Covid-19, la situation du financement de l'économie s'est légèrement améliorée, avec une baisse des taux d'intérêt débiteurs et une maîtrise du risque de crédit, en relation avec les mesures prises par la Banque Centrale. Les concours à l'économie ont progressé de 0,5% au 30 septembre 2020 et le taux d'intérêt débiteur moyen s'est replié de 20 points de base à 7,7%, contre 7,9% un an plus tôt.



Sani Yaya, ministre de l'Economie et des finances

Quant au taux de dégradation du portefeuille de crédit, il est ressorti à 17,0% au 30 septembre 2020, contre 16,7% au 30 juin 2020, tout comme au 31 mars 2020. Ces évolutions ont permis de maintenir le taux de financement de l'économie à 30% au 30 septembre 2020, soit exactement le même niveau au 31 mars 2020.

L'accroissement du volume de financement

Selon le ministre Sani Yaya, l'un des enseignements tirés de la pandémie est la nécessité de repenser notre modèle économique pour le rendre moins dépendant de l'extérieur et donc plus résilient face aux chocs externes. " A cet effet, nous devons centrer la relance de l'économie nationale autour de l'in-

tensification de la création des pôles de croissances des unités de transformation industrielle des matières premières, particulièrement dans les secteurs agricoles et industriels pour développer les chaînes de valeur et créer plus de richesse et d'emplois. Cette nouvelle réorientation engendre d'autres types de besoins en investissements et, par conséquent, la mise en place des facilités de crédit appropriées au niveau des établissements de crédit.

Dans ce contexte, je voudrais inviter les dirigeants des banques à développer des instruments innovants pour répondre à ces besoins de financement. Je sais que nous pouvons compter sur les banques " a-t-il dit. Quant au coût du financement, les taux

d'intérêts débiteurs ressortent toujours à des niveaux relativement élevés, en dépit des détections observées en 2020 par rapport à 2019, fait remarquer le ministre.

Vers la création d'un Observatoire de la Qualité des Services Financiers au Togo.

Et pourtant, la Banque Centrale a baissé son taux directeur à 2%, à compter du 24 juin 2020. En outre, l'Institut d'émission pratique des opérations d'injection de liquidité à taux fixe de 2% pour atténuer totalement les tensions de liquidité. Sani Yaya souhaite qu'une réflexion soit menée sur les facteurs déterminant le coût du crédit au Togo.

Il n'a pas manqué de tirer l'attention du secteur bancaire sur la qualité de prestation de services financiers. " Nous enregistrons de plus en plus de plaintes sur notamment : le fonctionnement des Guichets Automatiques de Banque ; le délai d'attente aux guichets bancaires ; et le traitement des réclamations des clients " a-t-il fait remarquer, invitant les premiers responsables des institutions financières à prendre des mesures idoines pour améliorer davantage la qualité de leur prestation de services financiers.

TRANSPORT :

Une révision des prix de péage pour améliorer les pistes urbaines et rurales du Togo

Cette fois ci, le gouvernement se décide à franchir le pas. Les frais de péage vont connaître une hausse dans les jours à venir. Mieux, ils seront étendus aux deux roues et aux tricycles. La décision actée en conseil des ministres est consécutive au constat suivant : chaque année, le besoin de financement pour l'entretien régulier des routes revêtues, non revêtues s'élève à environ 30 milliards de francs CFA tandis que les ressources budgétaires totales mobilisées, se situent en moyenne autour de 17 milliards de francs CFA par an.

" Afin de combler cet écart, les tarifs des contributions des usagers (les engins à deux roues, les tricycles, les véhicules légers, les véhicules poids lourds de toutes catégories) seront ajustés d'ici les prochains



Un poste de péage

semaines afin de tenir compte des enjeux d'entretien et de modernisation de notre réseau routier", indique le gouvernement qui souligne que ces tarifs de péages n'ont pas connu d'augmentation depuis près de 15 ans.

Il faut souligner que de 2005 à 2020, plus de 1 500 milliards de francs CFA ont été investis dans le domaine des infrastructures routières.

L'automatisation récente de nombreux postes de péages et la nécessité d'assurer une maintenance efficace conduit le gouvernement à envisager un ajustement des contributions des usagers.

En effet, Le premier ministre Victoire Tomégah-Dogbé a procédé le 30 octobre 2020 à l'inauguration de 3 postes automatiques de péage, celui de

Suite de la page 3

EDUCATION :

Les cantines scolaires, un bien fou pour les élèves et les parents

Il n'y a plus de doute que le programme des cantines scolaires a un fort impact sur l'assiduité, le temps d'apprentissage des élèves et surtout l'augmentation du taux d'inscription des filles ainsi qu'un meilleur résultat aux examens nationaux. Depuis 2008 que le Togo fait son expérimentation, les résultats ne déçoivent pas. Mieux, les effets escomptés de ce programme sur la vie scolaire des enfants s'améliorant d'année en année, le gouvernement a décidé de le pérenniser en proposant un cadre juridique approprié pour une meilleure articulation des actions.

Au mois de Juillet 2020, l'Assemblée nationale a adopté le texte en indiquant, a en croire le rapporteur de la commission spéciale qui a planché sur le projet de loi, qu'il permettra au Togo d'optimiser la contribution des différentes parties prenantes en vue d'accroître la couverture et l'impact de l'alimentation scolaire sur le bien-être, l'éducation et la santé des enfants ; de pérenniser le développement économique local, particulièrement celui des zones les plus vulnérables à travers les approvisionnements en produits locaux de pro-



Le projet de cantines scolaires a fait un bien fou aux écoliers.

En effet, la mise en œuvre du programme d'alimentation scolaire a produit des résultats et mérite d'être amplifiée et portée à échelle : Augmentation de l'effectif scolaire de 9,4% dans les écoles bénéficiaires contre 7% dans les écoles non bénéficiaires avec une augmentation de l'effectif des filles. Les repas servis aux enfants dans ces cantines apportent 60 à 75% des besoins quotidiens des enfants en calories. Aujourd'hui ce sont plus de 94.500 élèves dans 315 écoles primaires publiques du Togo qui bénéficient des cantines scolaires plus de 14 708 152 repas servis.

Dans la région des Savanes,

les cantines scolaires profitent à 65 écoles primaires publiques, soit plus de 20 000 élèves. A Kara, 62 écoles sont dotées de cantines. En 2019-2020, 18 542 élèves de la région ont eu droit à des repas et plus de 6 000 000 de repas y ont été servis depuis 2018 à ce jour. De 2017 à ce jour, le programme a permis d'offrir plus de 82,5 millions de repas chauds à plus de 92 000 élèves en moyenne chaque année. A côté de cela, le nombre d'infrastructures socio collectives est en nette progression, au grand bonheur des communautés.

Il faut rappeler que l'une des réponses adaptées et tangibles aux difficultés des familles devant l'impératif de l'éducation a été, l'institutionnalisation en 2008, du programme de cantines scolaires dont les résultats très encourageants et élogieux sont fournis par les rapports croisés du Programme alimentaire mondial (PAM), de la Banque mondiale et du ministère chargé du

développement à la base. De façon constante, le programme de cantines scolaires est présenté comme l'un des investissements les plus importants du Togo ayant un impact considérable sur l'assiduité, le temps d'apprentissage et surtout l'augmentation du taux d'inscription ainsi qu'un meilleur résultat aux examens nationaux des écoliers.

Il faut souligner que l'impact du programme d'alimentation scolaire ne se limite pas seulement aux élèves. Au Togo, depuis 2011, le ministère chargé du développement à la base et celui chargé de l'agriculture appuient des jeunes et des groupements de producteurs (production animale et végétale) et transformateurs de produits locaux à travers les projets et programmes tels que le FAIEJ, le PRADEB, le FNFI, le PSAEG/PRT, le PAIEJ-SP, le PNIASA, le PASA etc.

A travers ces mécanismes, ce sont des centaines de producteurs qui, dans tout le pays, développent l'agriculture locale et la transformation, créant ainsi une agro-industrie pour alimenter les cantines en vivres et développant l'économie locale. Le programme apporte également des revenus à des centaines de cantinières, les " femmes-maman " qui dans le respect des règles d'hygiène préparent et servent des mets locaux aux élèves bénéficiaires. La démarche se fonde sur une parfaite collaboration du milieu scolaire avec les promoteurs agricoles locaux et l'entrepreneuriat local.

TRANSPORT :

Une révision des prix de péage pour améliorer les pistes urbaines et rurales du Togo

Suite de la page 4

Davié dans le Zio, celui de Vodougbe dans les Lacs et celui d'Aképedo dans l'Avé. Le montant des travaux s'élève à près de 680 millions de F CFA. Le nouveau système de péage comporte plusieurs équipements nouveaux, comme des capteurs de sélectivité des véhicules, des terminaux de perception, des moniteurs de visualisation, des bornes de lecture et des kits de détection pour les cartes et vignettes, ou des automates.

Le gouvernement l'a voulu afin que les péages automatisés permettent de rendre fluide le trafic routier tout en diversifiant les modes de paiements des droits d'usage de la route. Il y aura bien sur les paiements classiques, mais aussi le paiement par carte, par vignette et par téléphone mobile.

Prévue depuis quelques

années et mise au placard pour diverses raisons, la hausse des prix du péage est devenue une nécessité. Les investissements évoqués plus haut pour une circulation fluide sur les routes du Togo, aussi bien dans le milieu urbain que dans le milieu rural.

Les ambitions du gouvernement pour le secteur des transports sont grande. Pour les 5 années à venir, les travaux d'ouverture, aménagement ou réhabilitation des pistes rurales devraient coûter 90 milliards FCFA. A en croire le ministère du Désenclavement et des Pistes rurales, les ressources à mobiliser devraient permettre, d'aménager plus de 9800 km de pistes rurales par an, 7020 km du réseau de pistes rurales existant par entretien manuel et 2808 km du réseau des pistes rurales prioritaires par entretien mécanisé.

Koudjoukabal

TRANSPORT/SECURITE : L'alcootest de nouveau sur les routes

Suite de la page 3

la gendarmerie et la police lors des contrôles inopinés pour tous les usagers de la route. La mesure à réduire les accidents liés à l'alcool sur les routes.

Il est à rappeler que l'alcootest a été inventé dans les années 1950. Elle permet d'évaluer l'alcoolémie (taux d'alcool dans le sang) par mesure du taux d'alcool dans l'air expiré par une personne. Il existe deux types d'alcootest ou d'éthylotest. L'un est chimique l'autre est électronique.

Dans le cas de l'éthylotest électronique, il suffit d'expirer

dans l'appareil pour voir le taux d'alcoolémie s'afficher sur l'écran. Ce type d'éthylomètre est muni de capteurs électrochimiques ou d'une sonde sensible au taux d'alcool dans l'air expiré. Lors du test, il y a un seuil à franchir avant d'être mis en cause. Pour les conducteurs togolais, ce seuil est fixé à 0,5 grammes dans le sang.

" Il n'est pas interdit de boire de l'alcool mais il ne faudra pas dépasser le seuil autorisé ", avait fait observer en son temps, le ministre de la sécurité Yark Damehane.

Zozo

REMBOURSEMENTS EFFECTUÉS



Elections locales

Cadeau de fin d'année ou étrennes, appelons ça comme on veut, mais la nouvelle a fait sauter de joie les responsables des partis politiques. Ils ont commencé à percevoir le reliquat (40%) au titre du financement de la campagne pour les élections locales de 2018.

Les listes ayant obtenu au moins 10% des suffrages reçoivent le remboursement de leur frais de campagne.

Source : @Republicoftogo.com

DES GÉRANTS DE BARS FONT LA SOURCE D'OREILLE



Bars et restaurants ne peuvent plus recevoir les clients depuis le 20 décembre et jusqu'au 3 janvier. Une mesure destinée à prévenir les contaminations en cette période de fêtes.

Certains tenanciers de buvettes n'ont semblé pas entendre parler des restrictions ou préfèrent les ignorer.

A Lomé, plusieurs établissements sont ouverts et les terrasses sont dressées comme si de rien était. Mais les gérants risquent une amende de 20.000 Fcfa. Les patrouilles de police sont fréquentes dans la capitale et sa banlieue.

Lomé compte près de 30.000 bars et maquis.

Source : @Republicoftogo.com

EN DIRECT DE SON SALON



Tout devrait revenir à la normale en 2021.

Il fallait s'y attendre. La grande soirée pyrotechnique prévue à la Colombe de la Paix le 31 décembre est annulée. Elle devait marquer le passage à 2021.

L'événement baptisé 'Caliente' sera filmé et le public pourra suivre le feu d'artifice sur la TVT (télévision publique).

En raison des restrictions sanitaires, il était impossible d'organiser le show en présence du public.

De surcroît, un couvre-feu est imposé le 31 décembre dès 23h.

Source : @Republicoftogo.com



VIVEZ LA MAGIE DE NOËL !

Offrez vous **La fibre** Togocom

à **10 000 FCFA**

~~25 000 FCFA~~

Installation
en **moins de
10 jours**



TOGOCOM CHANGE POUR VOUS

Promo valable du 9 décembre 2020 au 8 janvier 2021.

@togocom.tg

@togocom_tg

Service Client : 888 | 119
7 jours/7 de 7h à 21h

togocom.tg

togocel.tg

togotelecom.tg

MONDE DE TRAVAIL :

Le projet du nouveau code du travail à l'Assemblée nationale

L'Assemblée nationale s'est penchée sur le projet de loi sur nouveau code de travail. Les travaux en commission se sont poursuivis hier en plénière. L'adoption de ce nouveau code est devenu une nécessité car depuis son adoption en 2006, au lendemain des assises du dialogue social intervenues dans un contexte d'apaisement du climat sociopolitique et de relance de l'économie nationale, la mise en œuvre de notre code du travail a révélé des faiblesses et insuffisances. Aussi, les évolutions technologiques, l'universalisation et la standardisation des règles du travail ont-elles rendu obsolètes certaines dispositions.

Par Kouadjoukabal

Selon le gouvernement, à maints égards, les transformations des méthodes de travail sont perceptibles tant dans les économies avancées que dans celles des pays en développement, même lorsque ces dernières sont marquées par le poids de l'informel. Par ailleurs, le contexte actuel de modernisation de l'économie du pays et d'optimisation des investissements nationaux et internationaux appelle une adaptation des règles et normes du travail.

Ainsi, la modernisation de notre législation du travail initiée par le gouvernement s'inscrit également dans une démarche d'articulation avec les modalités de mise en œuvre du Plan national de développement (PND) dont le succès repose, entre autres, sur les investissements et la productivité. " Les modifications formulées consolident les réformes déjà entreprises en vue de l'amélioration du climat des affaires par le biais de la promotion d'un cadre réglementaire adapté et incitatif à l'investissement et à l'entrepreneuriat, ainsi que du renforcement du dialogue entre l'Etat et le secteur privé ", assure le gouvernement.

Dans le motif des exposés du gouvernement, il est souligné qu'au-delà des besoins et exigences de compétitivité de l'économie nationale, les modifications préconisées assurent l'équilibre entre, d'une part la souplesse souhaitée de la législation du travail, la flexibilité du marché du travail et, d'autre part le souci de sécurité et de protection sociales des travailleurs.

Dans cet esprit, la réforme du code du travail prévoit la possibilité d'adopter par voie réglementaire des dispositions plus protectrices des droits des travailleurs, notamment en ce qui concerne les conditions de travail, les normes sociales et environnementales, l'encadrement des heures supplémentaires ou complémentaires, le dialogue social et les mécanismes de prévention et de résolution des conflits collectifs du travail.

Au plan méthodologique, les évolutions préconisées ont fait



Le ministre Gilbert Bawara

l'objet de larges concertations et consultations avec les partenaires sociaux ainsi qu'avec de nombreux acteurs économiques, traduisant ainsi le souci constant du Chef de l'Etat de proscrire la logique de l'affrontement et du conflit permanent et de privilégier la culture du dialogue et du compromis.

Pour le gouvernement, ces évolutions sont en adéquation avec les conventions de l'Organisation Internationale du Travail (OIT) et avec le Projet d'Acte Uniforme relatif au droit du travail de l'OHADA en matière du droit du travail. Elles tiennent compte également des récentes réformes entreprises dans notre pays, notamment le nouveau code pénal.

En définitive, les modifications formulées permettent, entre autres, de : Rendre le droit du travail plus lisible, compréhensible et accessible, avec une plus grande précision de rédaction des dispositions emblématiques du droit du travail pour éviter des problèmes d'interprétation et d'application et réduire par ricochet les conflits socioprofessionnels ; de lever les contraintes et les restrictions en matière des relations de travail, particulièrement en ce qui concerne la typologie des contrats et les différentes formes de relations de travail, notamment en offrant un éventail plus large de choix tout en garantissant une relative sécurité et stabilité de la relation de travail. Ainsi, l'on notera : la clarification du contrat à durée déterminée ; l'instauration de nouveaux types de contrats, tels que le contrat de projet conclu pour la durée d'un projet, d'un chantier, d'une mission ou d'une opération, le contrat à temps partiel conclu pour une durée inférieure à la durée légale ou conventionnelle de travail, le travail temporaire ou intérimaire pour permettre aux entreprises utilisatrices d'avoir temporairement une main d'œuvre disponible sans être directement liées au travailleur par un contrat de travail, le contrat de stage et d'apprentissage ; de préciser les conditions, les modalités et les effets de la rupture des relations de travail, à travers une définition claire de la notion de faute, des niveaux de fautes pouvant entraîner des mesures ou sanctions disciplinaires, et surtout l'encadrement des indemnités et

autres dommages et intérêts pouvant résulter de la rupture du contrat (plafonnement).

Les nouvelles dispositions en la matière permettent ainsi de réduire la judiciarisation des conflits de travail, de limiter les risques d'arbitraire liés au large pouvoir d'appréciation et d'interprétation et de réglementer la question des indemnités souvent exorbitantes susceptibles de compromettre l'activité de l'entreprise. Une innovation est introduite avec la mise en place d'une rupture conventionnelle du contrat ou par consentement mutuel des parties.

De même, la nouvelle loi améliore la réglementation du chômage partiel et du licenciement pour motif économique à travers l'élargissement des mesures de sauvegarde de l'activité économique et de l'emploi, et met en place une meilleure protection aux travailleurs en contrat à durée déterminée en instaurant une prime de précarité à la fin de quatre années consécutives de contrat à durée déterminée. Il s'agit aussi de mieux réglementer le contrat saisonnier (par lequel le travailleur engage ses services pour une activité professionnelle d'une durée limitée mais qui se répète chaque année à des dates plus ou moins fixes en fonction du rythme des saisons ou des modes de vie collectifs), le tâcheronnat et encadrer le travail temporaire et le placement afin de mieux réguler ces formes d'activités et d'assurer une meilleure protection des travailleurs.

C'est dans ce sens que la loi précise les conditions et modalités d'exercice de ces activités, instaure l'obligation de leur enregistrement ou agrément auprès du ministère chargé du travail et clarifie les responsabilités en matière de sécurité et de protection sociales.

Il est aussi question de : mieux réglementer l'apprentissage et le recours au stage dont l'intérêt est d'assurer la qualité de la main d'œuvre tout en évitant les abus préjudiciables aux droits des apprentis et stagiaires ; de prendre en compte les accords et traités sur la libre circulation des personnes, des biens et des services ratifiés par le Togo et soumettre leur respect au principe de réciprocité en matière de recrutement des tra-

vailleurs de nationalité étrangère et préciser les modalités de règlement des conflits de travail opposant un employeur bénéficiant de l'immunité diplomatique ou consulaire à leurs employés de nationalité togolaise ; d'améliorer et renforcer les mécanismes de prévention et de résolution des conflits collectifs de travail avec des mécanismes plus souples de dialogue social (conciliation, médiation, arbitrage) conformément à la volonté des parties ; Introduire la possibilité d'un aménagement du temps de travail en fonction des besoins de l'entreprise à travers un mécanisme d'annualisation des heures de travail dans certains secteurs et branches d'activités ; améliorer et renforcer les mesures de sécurité et de protection sociales, notamment en instaurant un régime d'assurance maladie obligatoire dans le secteur privé formel (travailleurs régis par le code du travail), en encadrant le recours au tâcheronnat et au placement et en précisant la responsabilité en matière de cotisations sociales, et en spécifiant les mesures générales de santé et de sécurité au travail conformément aux conventions de l'OIT.

Par ailleurs, le nouveau code reconnaît le droit d'alerte et de retrait au travailleur lorsque celui-ci a des raisons légitimes de penser qu'il se trouve en présence d'un danger grave et imminent pour sa vie ou sa santé ou de celle des autres travailleurs de l'entreprise.

LES NOUVELLES MESURES DU GOUVERNEMENT CONTRE LA PROPAGATION DU CORONAVIRUS AU TOGO
- VENDREDI 18 DÉCEMBRE 2020 -

Zone du Grand Lomé : Couvre-feu du 20 décembre 2020 au 03 janvier 2021, de 22 heures à 05 heures, les 24, 25 et 31 décembre 2020 et le 1er janvier 2021, de 23 heures à 05 heures ;

Reste du territoire national : couvre-feu les 24, 25 et 31 décembre 2020, et le 1er janvier 2021, de 23 heures à 05 heures

Interdiction de la consommation sur place dans tous les bars du 20 décembre 2020 au 03 janvier 2021

Interdiction de rassemblements de plus de 15 personnes sur toute l'étendue du territoire national

Interdiction des événements culturels et commerciaux du 20 décembre 2020 au 03 janvier 2021

Interdiction de la célébration de culte sauf un jour par semaine (vendredi pour les musulmans et dimanche pour les chrétiens) sur toute l'étendue du territoire du 20 décembre au 03 janvier.

Les célébrations sont autorisées les 24, 25 et 31 décembre 2020 et le 1er janvier 2021 dans le strict respect des mesures barrières et du couvre-feu.

Interdiction des pèlerinages et des camps de prières.

NUMÉRO VERT
111



La police a repris ses contrôles sur les routes. Taux d'alcoolémie et usage de drogue au volant sont vérifiés. 'Outre la conduite en état d'ébriété, certains conduisent sous l'emprise de la drogue', indique la Direction de la sécurité routière (DSR).

Les nouveaux équipements utilisés sont plus précis et permettent de détecter la drogue et l'alcool en même temps.

En raison du Coronavirus, les tests sont réalisés avec la plus grande prudence.

En cas d'infraction, le véhicule peut être immobilisé et le conducteur se verra retirer son permis.

Source : @Republicoftogo.com

ARNAQUES DE FIN D'ANNÉE



Si vous recevez sur votre téléphone un message vous demandant de payer des frais de réception pour un colis en attente de livraison, ne répondez surtout pas. Les escrocs utilisent cette période des fêtes de fin d'année et des cadeaux pour tenter de soutirer quelques dizaines de milliers de cfa.

En cas de doute, il faut contacter la gendarmerie au 172.

Source : @Republicoftogo.com

JUSTICE : VERS UNE NOUVELLE RÉORGANISATION POUR LES JURIDICTIONS DE DROIT COMMUN

Le système judiciaire national va connaître une réorganisation, notamment en ce qui concerne le ressort des juridictions de droit commun. Le gouvernement a adopté mercredi en conseil des ministres un projet de décret en ce sens.

Le texte prévoit dans le cadre des 2 Cours d'appel de Lomé et de Kara, 5 tribunaux de grande instance (Dapaong-Kara-Sokodé-Atakpamé-Lomé), 9 tribunaux d'instance à compétence correctionnelle et civile (Mango-Kanté-Bassar-Sotouboua-Kpalimé-Notse-Tsevié-Vogan-Aného), et 16 tribunaux d'instance à compétence civile (Mandoui-Tandjoaré-Niamtougou-Guérin-Kouka-Pagouda-Bafilo-Tchamba-Blitta-Elavagnon-Badou-Amlamé-Danyi-Agou-Tohou-Kévé-Tabligbo). L'exécutif entend ainsi étoffer davantage le système judiciaire. Pour rappel, les juridictions de droit commun désignent généralement les tribunaux qui examinent un litige et prennent une décision.

Source : @Republicoftogolaise.com

www.eb-togo.com



ESPERANCE DES BATISSEURS

**GENIE -
CIVIL**

**TRANSIT -
DOUANE**

L'innovation constante et la recherche technologique nous ont permis de développer des compétences diversifiées en

GENIE-CIVIL et TRANSIT-DOUANE

📍 Agoè- 2 lions , à 500 m de l'agence togocel annexe

✉ esperancedesbatisseurs@yahoo.fr

☎ **+228 22 25 16 63 / 90 97 58 38**